

Situations

JUIN 2022
N°1

Le magazine qui dépasse les idées reçues

06

Karen Akoka :
« Il est possible
de faire autrement »

11

Les personnes
réfugiées sont prêtes
à tout recommencer

18

L'engagement des
acteurs sur le terrain

**Personnes réfugiées :
des parcours (multiples)
à découvrir**

Édito



L'accès à l'emploi pour un nouveau départ

Tout abandonner du jour au lendemain, laisser derrière soi des personnes chères, un métier, un pays. Face aux drames que vivent les personnes réfugiées, notre empathie doit être inconditionnelle, notre solidarité non négociable.

La crise ukrainienne a remis à la une de l'actualité la situation de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants. Quelle que soit leur nationalité, leur histoire, la cause de leur départ, nous sommes mobilisés pour accueillir tous les réfugiés dignement et leur offrir la possibilité de se reconstruire.

Nous sommes convaincus que l'accès à l'emploi est une étape clé de leur intégration au sein d'un nouveau territoire et d'une nouvelle culture, une étape clé sur le chemin de leur reconstruction.

Alexandre Viros
président France The Adecco Group et
président de la Fondation The Adecco Group



Pour un monde du travail plus juste, plus inclusif et porteur de solutions

L'instabilité géopolitique, mais aussi le changement climatique sont des facteurs d'accélération des déplacements, notamment des populations les plus vulnérables. Dans ce contexte d'un monde globalisé, les enjeux sont multiples et diversifiés. Aujourd'hui chacun doit s'adapter et le recrutement de talents est clé pour y parvenir. C'est même déterminant. Les personnes réfugiées représentent justement un vivier de talents exceptionnels.

Je suis personnellement très fière, en tant que membre de son comité exécutif, que la Fondation The Adecco Group soutienne des structures associatives telles que Aurore, JRS, Singa et UniR. C'est toute la force et la légitimité de la Fondation de porter ce sujet de l'inclusion comme engagement en faveur de l'emploi. C'est l'alliage de toutes nos parties-prenantes qui va contribuer à un monde du travail plus juste, plus inclusif et porteur de solutions.

Jean Guo
directrice et co-fondatrice de Konexio et
membre du comité exécutif de la Fondation
The Adecco Group



ENTRETIEN AVEC...

KAREN AKOKA

Sociologue → P 6-7

Sommaire



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

→ P 4-5

Les personnes réfugiées
en France : quelle(s) réalité(s) ?

EN BREF...

→ P 8-9

5 idées reçues
sur les personnes réfugiées

L'évolution du contexte législatif
depuis 2015

En chiffres

Selon vous...

INFOGRAPHIE

→ P 10

La demande d'asile,
comment ça se passe ?



PARCOURS DE VIE

→ P 11- 14

Prêt.e.s à tout recommencer

AGIR SUR LE TERRAIN

→ P 15-17

L'engagement des acteurs

RESSOURCES → P 18



ENTRETIEN AVEC...

→ P 19

Sophie Bilong,
chercheuse à l'Ifri

Faciliter le droit au travail
dès la demande d'asile.



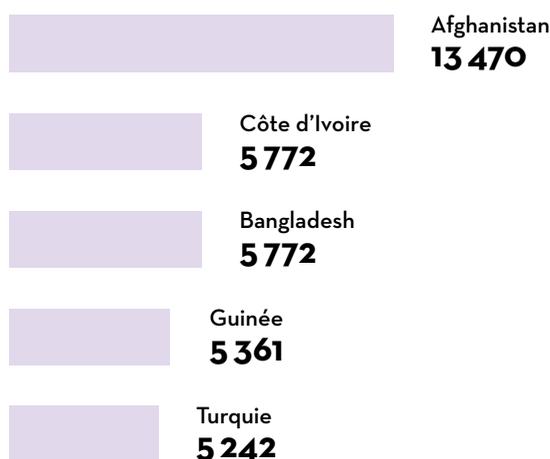
Les personnes réfugiées en France : quelle(s) réalité(s) ?

Combien y a-t-il de personnes réfugiées en France ? D'où viennent-elles ? Quels sont leurs parcours ? Les questions relatives aux personnes réfugiées sont nombreuses. Les idées reçues aussi. Les réponses font apparaître des réalités diverses et autant d'enseignements pour nourrir la réflexion sur la place de l'emploi dans le parcours d'insertion de ces personnes.



La question de l'accueil des personnes réfugiées et tout ce qu'elle induit en termes de représentations et de projections n'est pas nouvelle en France et dans l'Union européenne (UE). La crise politique afghane d'août 2021 puis le conflit ukrainien la placent à nouveau sous le feu des projecteurs. Ces événements récents relancent les débats sur l'arrivée et l'inclusion des personnes réfugiées en France, notamment dans leur accès à l'emploi. Représentations, préjugés et discriminations demeurent. Et avec eux, le risque d'oublier que derrière le terme de « réfugié » se cachent des trajectoires humaines bien plus complexes qu'elles peuvent paraître. Ces femmes et ces hommes forcés de tout quitter ont traversé plusieurs pays, parfois au péril de leur vie, dans l'espoir d'un avenir meilleur.

Les 5 principaux pays des demandeurs d'asile en France en 2020*



* Nombre total de demandes d'asile. Source : Ofpra, 2021.

Ukraine

Au moment de la publication, les chiffres 2022 ne sont pas encore parus. **Le ministère de l'Intérieur annonce cependant 59 337 déplacés recensés à l'entrée du territoire national entre le 24 février et le 9 juin 2022, dont 98% de ressortissants ukrainiens.**

« Je peux enfin reprendre une vie normale. »



J'ai fui mon pays en guerre en 2018.

Je travaillais dans le transport de marchandises et chaque passage de frontière avec mon chargement devenait dangereux. Des miliciens islamistes me demandaient de l'argent, ils ont tué mon frère qu'ils ont pris pour moi. Je me suis caché, ma mère a vendu notre voiture et m'a donné l'argent pour que je puisse m'enfuir. Je suis passé par l'Ethiopie, la Turquie, la Grèce, puis la France avec l'aide de passeurs qu'il fallait à chaque fois payer. Le voyage a été long et difficile. Des associations m'ont aidé à apprendre le français, à trouver un logement et du travail, comme France terre d'asile, France Horizon, le Groupe Humando. Quand j'ai postulé pour Auchan, il y avait une place pour douze candidats et j'ai été pris ! Je travaille en alternance et pour la première fois depuis longtemps, je perçois un vrai salaire. Je suis heureux d'être ici et de pouvoir enfin reprendre une vie normale. J'ai été obligé de laisser ma femme et deux enfants de 9 et 12 ans derrière moi et que je n'ai pas revus depuis 4 ans (on se parle au téléphone). J'espère que nous serons un jour réunis.

Ahmed*, 32 ans, originaire de Somalie, travaille en tant que poissonnier dans une enseigne du Groupe Auchan



*Les prénoms ont été changés

« En France, je suis libre ! »



J'étais infirmière dans mon pays, j'avais ma voiture, mon appartement et tout se passait bien pour moi. Je suis lesbienne et je vivais mon homosexualité de manière assumée, mais complètement cachée. Un jour, mes collègues s'en sont rendu compte et ma vie a basculé. J'ai été montrée du doigt, mise à l'écart. Ma famille a voulu me marier de force pour faire taire les ragots. Il était hors de question que je me soumette à cela. Pour me protéger, j'ai rejoint la France en 2018 et obtenu le statut de réfugié en 2019. J'ai ensuite été naturalisée française en 2021. J'ai dû quitter ma mère, mon frère et tout ce que j'avais construit dans mon pays, c'était difficile, mais je n'avais pas le choix. Le plus dur en arrivant en France a été d'attendre mes papiers sans pouvoir travailler, moi qui étais tellement active en Algérie ! J'ai demandé un soutien psychologique car toutes ces épreuves traversées ont laissé des traces. J'ai aussi été accompagnée par l'association UniR où j'ai été soutenue dans mon projet d'études et d'emploi et où j'ai rencontré de belles personnes. La France m'a tout donné et surtout la précieuse liberté d'être et de vivre comme je l'entends. Mon projet ? Repasser des examens pour reprendre un jour mon métier d'infirmière.

Samia*, 29 ans, originaire d'Algérie,
travaille en tant que technicienne dans un laboratoire



Les acteurs institutionnels de la protection internationale

- **La Préfecture** : c'est auprès d'elle que le demandeur d'asile doit enregistrer sa demande d'asile.
- **L'Ofpra** : L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) est un établissement public responsable de l'instruction des demandes d'asile et d'apatridie et de la protection juridique et administrative des bénéficiaires de la protection internationale.
- **La CNDA** : la Cour nationale du droit d'asile est une juridiction administrative qui examine les recours formés contre les décisions de l'OFPRA.
- **L'OFII** : l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) est un opérateur de l'État en charge de l'intégration des immigrés (y compris les réfugiés) durant les cinq premières années de leur séjour en France.
- **La DGEF** : la Direction générale des étrangers en France est chargée au sein du ministère de l'Intérieur de la politique d'immigration, d'asile, d'intégration et d'accès à la nationalité française.
- **La Diair** : la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés participe, avec la DGEF, à l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale dans la maîtrise de la langue française, l'accès à l'emploi et à la formation, au logement, etc.

De qui parle-t-on ?

Réfugié

Selon la Convention de Genève du 28 juillet 1951, le statut de réfugié s'applique à « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut se réclamer de la protection de ce pays ».

Bénéficiaires de la protection subsidiaire

Personnes qui ne remplissent pas les conditions pour être reconnues « réfugié » mais qui sont exposées dans leur pays d'origine à des menaces graves (torture, peine de mort, etc).

BPI

Les bénéficiaires de la protection internationale sont les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaires.

Demandeur d'asile

Il s'agit de toute personne ayant sollicité une protection internationale, mais dont la demande est encore en cours d'examen.

Migrant

Désigne des personnes dont le mouvement de migration est en cours. Le terme ne bénéficie pas de définition stable et reconnue.

Apatride

Selon la Convention de New-York du 28 septembre 1958, s'applique à « toute personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation ».

“ Il est possible de faire autrement. ”

Karen Akoka
Sociologue



Karen Akoka est sociologue et spécialiste des questions migratoires.

Quelle est l'évolution de l'accueil des réfugiés en France depuis 2015 et ladite « crise migratoire » ?

Les travaux d'étude relatifs aux questions migratoires, notamment ceux menés depuis 2015, montrent que nous sommes très loin d'une « crise » et d'une situation où les migrants mettraient en péril l'équilibre de la société. Ils révèlent au contraire que les personnes migrantes ou réfugiées exercent des métiers que personne ne veut faire, redonnent une vigueur économique et démographique aux pays européens vieillissants... L'Allemagne a par exemple accueilli un million de personnes en 2015, quatre à cinq fois plus que la France, et elle est très loin d'être en crise.

Quelle est la définition du terme « réfugié » ? Et quelle différence y a-t-il avec « migrant » ou « déplacé » ?

Le terme « réfugié » a une définition juridique assez stricte donnée par le droit international, il s'agit d'une personne ayant quitté son pays en raison de persécutions. Le terme « migrant » n'a pas de définition stable et varie selon les interlocuteurs, les périodes, les pays. Pour les Nations Unies, un migrant a résidé dans un pays étranger pendant plus d'un an. Cette durée varie selon les pays. Parmi les définitions de la langue française, un migrant est quelqu'un qui travaille dans un pays autre que le sien, etc. Ce qui est intéressant, c'est de voir que derrière les définitions se nichent différentes façons de penser la migration : par le travail, le mouvement, la durée d'établissement... Le terme « déplacé » désigne quant à lui une personne qui a quitté ses terres, sa maison, mais est restée à l'intérieur des frontières de son pays. Ces termes sont compliqués à utiliser car ils sont chargés de jugements de valeur. Depuis une quarantaine d'années, être réfugié est beaucoup plus légitime que d'être migrant. Alors qu'il ne s'agit que de constructions juridiques et intellectuelles auxquelles ne correspondent pas forcément les vies et trajectoires des personnes.

Quel regard portez-vous sur les conditions d'accès au statut de réfugié ?

La plus grande difficulté pour les personnes qui fuient leur pays est d'accéder au territoire européen pour demander le statut de réfugié ce qui est une hypocrisie du droit d'asile. Elles traversent de nombreuses frontières au péril de leur vie, après avoir parfois tout perdu, vendu leurs biens, leur maison, leurs terres. Si elles arrivaient avec des ressources et par des voies légales elles auraient moins de traumatismes et de difficultés pour s'installer. Si elles avaient la possibilité d'aller dans le pays où elles ont de la famille, l'insertion serait facilitée et les coûts réduits. C'est ce qui devrait être encouragé. Or c'est tout l'inverse qui se produit quand on décide de compliquer les démarches et de nourrir le discours « Ils/elles nous coûtent cher » alors que ce sont les conditions que nous posons qui produisent ce coût. Il est possible de faire autrement.

“ L'accueil correspond à des considérations politiques, diplomatiques, économiques et en dit long sur les intérêts et représentations de ceux qui décident sur ceux qui fuient. ”

On parle en ce moment d'un traitement différent réservé aux personnes réfugiées originaires d'Ukraine...

À la différence des personnes non-européennes, les ukrainiens bénéficient de trois mesures fondamentales. Tout d'abord, le droit de circuler en Europe pour ceux qui ont de la famille, des attaches, en Pologne, en Espagne, au Portugal, etc. Puis le droit de s'établir et travailler dans un pays grâce au dispositif de protection temporaire*. Ce dispositif a été mis en place par l'Union européenne il y a 20 ans pour offrir une protection immédiate en cas d'afflux massif, mais il n'avait jamais été utilisé. Ni en 2011 au moment des printemps arabes, ni au pic de la crise syrienne en 2015, ni en 2021 pour les Afghans. Enfin, de nombreux dispositifs facilitant l'intégration des Ukrainiens ont été mis en place : accueil dans les crèches, entrées rapides dans les écoles, voyages gratuits, guichets ouverts dans les préfectures... Toutes ces démarches sont semées d'obstacles pour les autres nationalités. Le contraste est frappant.

Quelles sont les raisons de traitements différenciés ?

Les ukrainiens sont blancs, européens et chrétiens. Mais ce n'est pas tout. Ils fuient une agression unanimement critiquée dans un contexte de lutte idéologique contre leur agresseur. J'ai longtemps travaillé sur l'accueil des boat people dans les années 1980. Il s'agissait de Cambodgiens, Vietnamiens et Laotiens pour lesquels avait été créé le dispositif national d'accueil (DNA) avec des centres d'hébergement ouverts partout en France. Ils n'étaient pas blancs, européens, mais fuyaient les dictatures communistes de leur pays à une période, la guerre froide, où il y avait alors un intérêt idéologique et politique à les soutenir. L'accueil correspond à des considérations politiques, diplomatiques, économiques et en dit long sur les intérêts et représentations de ceux qui décident sur ceux qui fuient. Ce qui se passe avec l'Ukraine est bien la preuve qu'accueillir dignement est une question de volonté. Nos politiques migratoires peuvent être bien plus ouvertes qu'elles ne le sont sans nous mettre en « crise ».

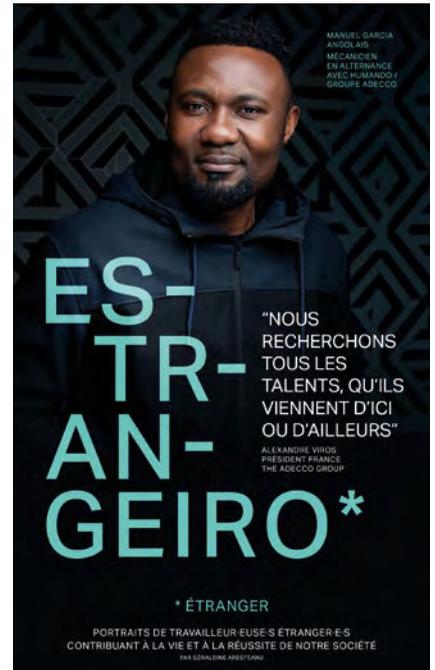
*Dispositif permettant notamment la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français d'une durée de 6 mois, l'autorisation d'exercer une activité professionnelle, un soutien dans l'accès au logement.

Karen Akoka est maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris Nanterre, chercheuse à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP) et fellow de l'Institut Convergence Migration (ICM). Elle a auparavant travaillé plusieurs années au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).



→ « L'asile et l'exil »,
Une histoire de la distinction réfugiés/migrants,
Karen Akoka, 2020, Éditions La découverte.

En couverture de ce numéro



Portrait et témoignage de Manuel Garcia, 40 ans, Angolais, mécanicien en alternance avec Humando, The Adecco Group. Photographie issue de l'exposition « Étranger, portraits de travailleurs.euse.s étranger.e.s contribuant à la vie et à la réussite de notre société », Géraldine Aresteanu. www.etranger-e.org



Un étranger pour moi c'est une personne qui quitte son chez lui, son pays, pour aller résider dans un autre pays. Je ne connaissais personne quand je suis arrivé en France. La personne qui était avec moi m'a laissé à la gare du Nord. Il m'a dit "Ici à Paris, il ne t'arrivera rien" et il est parti. Au début, je croyais que je n'allais pas survivre. Je suis arrivé à surpasser ce que j'ai vécu grâce à ma fille. (...) Chez Humando, nous sommes tous étrangers, mais nous travaillons très dur. Il y a encore des gens qui croient que les étrangers sont là pour bénéficier de la bonté du gouvernement, pour saccager, pour voler les jobs, mais c'est pas du tout ça ! Ce qui m'a le plus étonné à mon arrivée en France ? J'ai été à Dubaï, en Chine, mais en France, quand j'ai vu des Arabes, des Chinois, des Africains, je me suis dit "la France, c'est un centre qui rassemble tout le monde !".



5 idées reçues sur les personnes réfugiées

1 L'Europe est la première destination des personnes réfugiées dans le monde

Faux. L'Agence des Nations-unies pour les réfugiés (HCR), 86 % des personnes déracinées étaient accueillies dans des pays en développement, et 73 % vivaient dans des pays voisins de leur pays d'origine.

Source : Tendances mondiales 2020 du HCR.

2 Les personnes réfugiées sont peu instruites

Faux. Les personnes réfugiées ont des compétences acquises dans leur pays d'origine. En France, près d'un tiers possède un diplôme supérieur au baccalauréat.

Source : Enquête Trajectoires et origines, Ined, Insee, 2021.

3 Les réfugiés sont en concurrence avec les travailleurs français pour l'accès à l'emploi

Faux. Toutes les économies s'appuient sur des flux migratoires. Ils participent à la dynamique économique, au développement et au rayonnement national et créent donc de la valeur et des emplois.

4 La majorité des personnes réfugiées sont des hommes

Faux. 52 % des personnes réfugiées dans le monde sont des enfants. Les hommes représentent la moitié des adultes, soit 24 % de toutes les personnes réfugiées.

Source : UNHCR, 18 juin 2020

5 Le terme « réfugié » est un synonyme de « sans-papiers »

Faux. Une personne réfugiée a obtenu un titre de séjour valable 10 ans lui donnant des droits, dont celui de travailler, de se former, d'avoir accès aux soins, etc.



© Caroline Bazin

Dates-clés

Depuis 2015, plusieurs réformes législatives et actions gouvernementales ont été engagées en direction des demandeurs d'asile et des réfugiés en France.

juillet
2015

Réforme
du droit d'asile

mars
2016

Loi relative au droit
des étrangers

juin et sept.
2018

Stratégie nationale
pour l'accueil et l'intégration
des réfugiés

Loi pour une immigration
maîtrisée, un droit d'asile effectif
et une intégration réussie

août
2021

Prise de Kaboul
par les Talibans, plus de
120 000 afghans sont
évacués du pays.

En chiffres

En France, les personnes réfugiées ont l'autorisation d'exercer un emploi sans autorisation administrative préalable. Elles bénéficient aussi d'un titre de séjour de longue durée (10 ans) pour faciliter leur intégration professionnelle. Pour autant, des freins importants subsistent, comme le niveau de qualification requis, l'accès au logement, la reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise dans les pays d'origine et la maîtrise de la langue française.

26,4 millions de réfugiés

dans le monde fin 2020.

104 577

premières demandes d'asile
et 16 977 demandes ultérieures
(non traitées en 2020)

ont été enregistrées en 2021 en France.

L'Ofpra et la CNDA ont prononcé

54 094 décisions accordant un statut de
protection (réfugié ou protection subsidiaire,
hors mineurs accompagnants) en 2021.

20 %

des emplois en France sont fermés
aux étrangers non ressortissants de l'UE,
soit 5,4 millions d'emplois dont 1,1 million
de postes du secteur privé

Source: HCR, selon le ministère de l'Intérieur

Entre 2019 et 2020,
33 % des réfugiés exerçaient à
l'issue de la signature de leur Contrat
d'Intégration Républicaine (CIR)
une activité professionnelle à temps
partiel ou à temps plein. Parmi les
personnes sans activité, **90 %**
souhaitaient en exercer une.

Les principaux secteurs d'activité
dans lesquels ils travaillent sont :
l'hôtellerie, la restauration et
le tourisme (**16 %**), le bâtiment
et les travaux publics (**13 %**),
la propreté (**10 %**), le transport
et la logistique (**9 %**).

Source:

Rapport parlementaire relatif à l'intégration
professionnelle des demandeurs d'asile et des
réfugiés, sept. 2020, Assemblée Nationale.

fév.
2022

Invasion de l'Ukraine par
la Russie, obligeant près de
deux millions de civils à fuir
dans les pays voisins.

De nouvelles lois notamment mises en
place suite au naufrage à Lampedusa
en 2013 d'un bateau transportant
500 migrants africains tentant de
rejoindre l'Europe ayant fait 366 morts.
Mais aussi au démantèlement de la
« jungle de Calais » en 2016.

Selon vous...

1. Combien y-a-t-il de personnes réfugiées dans le monde ?

- A. 214 000
- B. 26,4 millions
- C. 272 millions

2. Qu'est-ce que l'OFPRO ?

- A. L'Agence des Nations unies
pour les réfugiés
- B. Une association d'aide
aux femmes réfugiées
- C. L'organisme qui étudie
les demandes d'asile en France

3. Qui accueille (dans l'ordre) le plus de personnes réfugiées en Europe ?

- A. La France, l'Espagne,
l'Allemagne
- B. L'Allemagne, la France,
l'Espagne
- C. L'Espagne, l'Allemagne,
La France

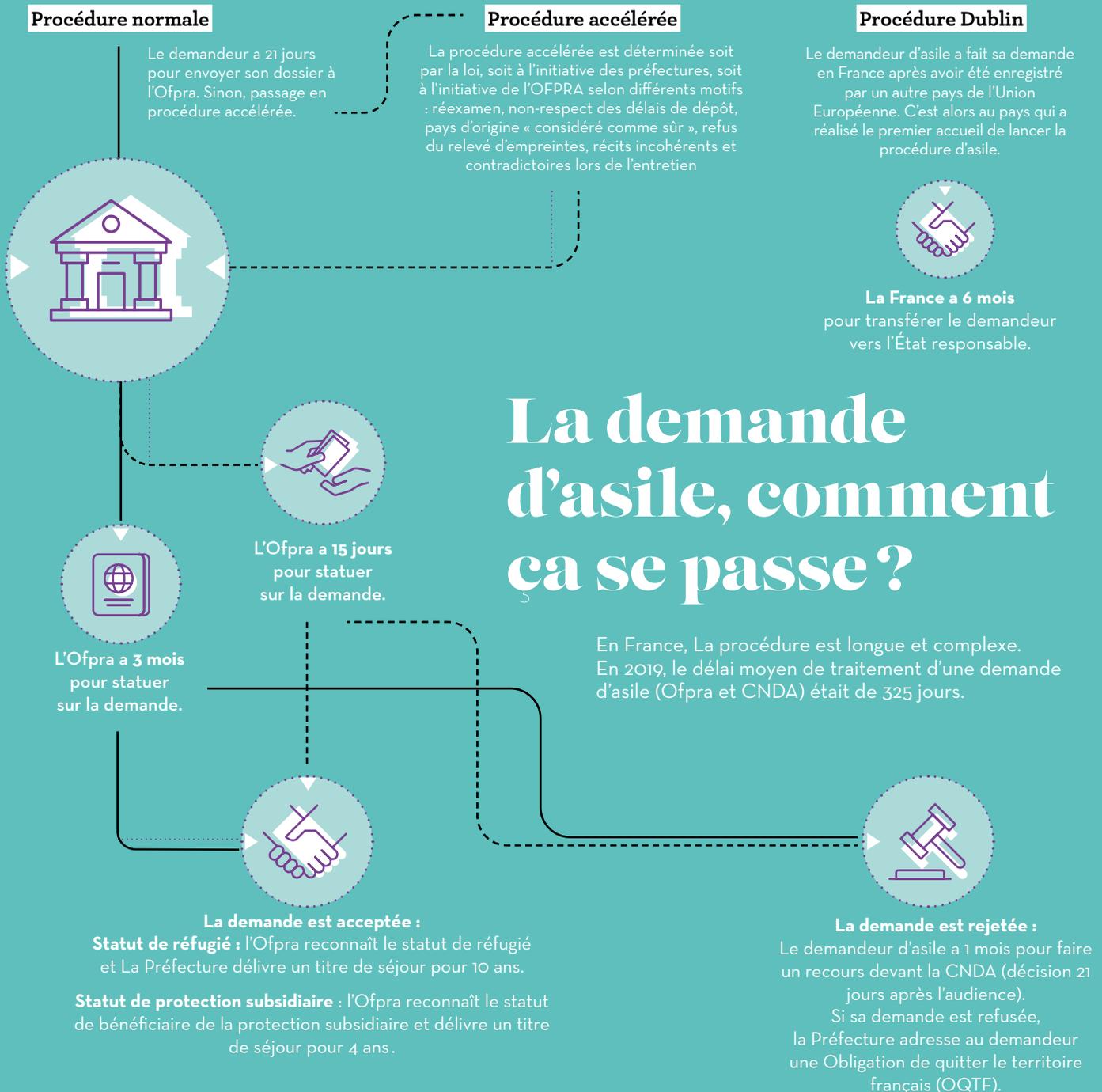
Réponses

1. B. 26,4 millions de personnes
réfugiées
2. C. L'organisme qui étudie
les demandes d'asile en France :
Office français européen de
protection des réfugiés et
apatrides (OFPRO)
3. B. En 2019, la France était
le deuxième pays enregistrant
le plus de demandes, après
l'Allemagne et devant l'Espagne

L'asile est une protection accordée par un État à une personne qui est (ou risque d'être) persécutée dans son pays. Voici le parcours du demandeur d'asile pour obtenir le statut de «réfugié» en France.

1 - Le migrant arrive sur le territoire français et doit faire sa demande d'asile via différents rendez-vous (Pada, Préfecture) et Ofii (proposition d'hébergement, allocation pour demandeur d'asile, accès aux droits – soins, scolarisation, etc).

2 - Il existe 3 types de procédures :



CNDA : Cour nationale du droit d'asile | **Ofii :** Office français de l'immigration et de l'intégration

Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides | **Pada :** Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile

Prêt·e·s à tout recommencer

Être réfugié n'est qu'un statut juridique. Derrière ce terme, on trouve des personnes aux origines diverses. Toutes visent un même objectif : trouver un emploi stable pour repartir à zéro et construire une nouvelle vie.

Le prix de la liberté d'une personne exilée

Quel que soit leur pays d'origine, les personnes réfugiées ont en commun d'avoir dû quitter leur pays, le plus souvent dans l'urgence, avec peu de ressources. Elles ont fui des guerres ou des persécutions, parcouru des milliers de kilomètres, parfois traversé plusieurs frontières de manière dangereuse et onéreuse. Se donner une chance de repartir à zéro coûte cher, affectivement, psychologiquement, matériellement. Il faut avant tout quitter sa famille, ses proches, sa terre, son pays. Travailler en arrivant en France devient une nécessité. Pour payer le prix du passage, rembourser ses dettes et reconstruire sa vie, tout simplement.

Des profils variés, y compris diplômés

Selon une étude réalisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri)*, lorsqu'elles arrivent sur le marché de l'emploi, les personnes réfugiées accèdent à des postes peu qualifiés. Les différents programmes proposés dispensent des formations courtes pour accéder rapidement à l'emploi. Pour autant, 40 % des personnes réfugiées récemment arrivées en France ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Ces dernières peuvent être accompagnées par des associations comme UniR ou MEnS.

* L'emploi des personnes réfugiées. Des trajectoires professionnelles aux politiques de recrutement des entreprises, Études de l'Ifri, Ifri, février 2022. www.ifri.org

Se former pour s'intégrer

Avant d'accéder à l'emploi, les personnes réfugiées doivent en très grande majorité se former. Elles apprennent la langue française (premier frein vers l'indépendance financière), mais acquièrent aussi des compétences pour les postes visés. Certaines entreprises disposent de centres de formation en interne, d'autres font appel à des organismes externes avec l'appui d'associations engagées dans l'accompagnement des personnes réfugiées. Il existe aussi des accords avec Pôle emploi ou des associations pour mêler cours de français et stages en entreprise pour favoriser ensuite les embauches à l'issue des programmes de formation.





© UniR

« Mon parcours d'exil a été très dangereux. »



J'ai quitté mon pays, le Soudan, pour fuir la guerre et rejoindre le Tchad en 2015. Je suis restée quatre ans dans un camp de réfugiés avant de rejoindre la France. J'étais seule et en insécurité permanente là-bas. J'ai aussi appris le décès de ma mère de la malaria trois mois après mon départ. Tout cela a été très dur psychologiquement, mais aujourd'hui, ça va mieux. Ici, on ne me juge pas parce que je ne suis pas mariée et je peux marcher seule dans les rues sans risquer de me faire agresser. La France m'a tout donné, un logement, un emploi depuis un mois dans une entreprise qui fabrique des yaourts près de Chartes et où j'occupe un poste dans la logistique. Je suis accompagnée par Humando et la plateforme Horizons. Je remercie le pays, les associations de m'avoir aidée. Je veux rester ici pour travailler et gagner ma vie toute seule.

Aïcha Moursal Djabar
38 ans, originaire du Soudan

© Caroline Bazin

« Nous voulons éviter le déclassement. »



L'association UniR propose différents accompagnements aux personnes réfugiées diplômées ou en études avant de fuir leur pays d'origine. Nous analysons leurs besoins de formations, d'apprentissage du français. Nous les aidons à valider leurs acquis (notamment par la VAE), les invitons à des ateliers sur la confiance en soi, les soft skills pour valoriser leurs expériences et booster leur parcours. Nous travaillons avec de nombreuses autres associations comme Singa, le réseau MEnS, pour limiter le risque de déclassement et mettre en avant ce vivier de talents dont notre pays et notre économie ont aussi besoin.

Camila Ríos
fondatrice et directrice de l'association UniR

L'association UniR accompagne les personnes réfugiées et demandeuses d'asile dans leur insertion académique et professionnelle. www.uni-r.org

© Ariadna Perez



© Caroline Bazin

« Les personnes réfugiées sont vraiment motivées. »



Aftral est un organisme de formation pour les secteurs du transport et de la logistique avec des parcours qualifiants du CAP à Bac +5. Nous formons des caristes, préparateurs de commande, conducteurs de voyageurs ou conducteurs routiers de marchandises. Notre centre a été contacté par Humando pour accueillir 12 personnes réfugiées en formation dans le cadre du projet D.E.F.I. Logistique mis en place par Humando et ses partenaires. Avant d'arriver chez nous, elles ont suivi 350 heures de français langue étrangère (FLE). Nous avons fourni un glossaire des termes techniques des formations envisagées. C'est la première promotion de personnes réfugiées que nous avons cette année et nous sommes prêts à recommencer ! Elles sont tellement sérieuses et motivées, toujours à l'heure.

Karine Doteau
directrice centre Aftral de Gellainville (28)

« J'étais diplômé, j'ai eu plus de chance. »



Je suis arrivé en France en 2017. Dans mon pays, j'étais opposant au gouvernement et menacé de mort. Je suis parti en Inde, puis en Italie avant d'arriver en France. J'ai été hébergé à Paris par une famille bangladaise puis dans un logement trouvé par l'association JRS France. J'ai suivi des cours de français, poursuivi mes études grâce au soutien de l'association UniR. J'ai fait des stages à Paris chez Baqué Molinié, Avina Bridal, Elsa Hanche, etc. en tant qu'assistant designer. Mais je ne gagnais pas suffisamment d'argent pour vivre alors j'ai créé en auto-entrepreneur une activité de traducteur français-bangladais. J'exerce toujours cette activité en parallèle de mon master2 en management du luxe et de la mode démarré à l'école Conte en 2021. Je voudrais créer ma propre marque de vêtement dès que possible et travailler dans les secteurs de la mode et du luxe en France. Je sais que j'ai eu de la chance, je suis diplômé, j'ai trouvé les bons contacts, mais pour de nombreux réfugiés, la demande d'asile est un parcours du combattant. On doit attendre longtemps pour avoir des papiers, le droit de travailler. C'est compliqué.

Mehdi Sumon
33 ans, originaire du Bangladesh



© UniR

« Le vrai problème, c'est la compréhension du français ! »



J'emploie actuellement sept personnes réfugiées dans mon entreprise qui compte une cinquantaine de salariés et tout se passe très bien. J'ai été contacté par la plateforme Horizons* pour participer à un job dating à Chartres. Moi, j'avais besoin de main-d'œuvre et elles, de travailler alors je les ai prises en intérim. Cinq d'entre elles à la soudure et deux au montage. Elles sont accompagnées par des associations pour se loger, apprendre le français. Le problème c'est que pour l'apprentissage de la langue cela reste insuffisant. Ce sont des personnes travailleuses, très ponctuelles, mais pour se comprendre, c'est compliqué. Il faudrait qu'elles soient formées plus longtemps et avec plus de vocabulaire technique sur nos métiers.



Nicolas Pommier

directeur général de l'entreprise familiale Pommier, spécialisée dans la fabrication de rampes de pulvérisation pour machines agricoles.

* lire page 16



© Caroline Bazin



© Caroline Bazin

« Pas facile de s'intégrer quand on ne comprend pas. »



J'accompagne 4 des 7 personnes réfugiées le matin en co-voiturage depuis Chartres (notre entreprise est située à 30 kilomètres). Ils sont courageux et travailleurs et j'ai tout de suite accepté de donner un coup de main. Je suis arrivé d'Algérie il y a 16 ans et je sais ce que c'est de devoir tout recommencer. Ils ont tous la vingtaine et ne parlent pas bien français. Comme ils sont tous plus ou moins originaires du même pays (Érythrée), ils ont tendance à rester entre eux, c'est dommage. Je leur dis d'aller se promener en ville, d'aller en boîte pour faire des rencontres et apprendre le français, mais ils sont trop timides!



Lounis

chef d'atelier depuis 16 ans dans l'entreprise Pommier

L'engagement des acteurs sur le terrain

Entreprises et associations s'engagent sur le terrain auprès des personnes réfugiées pour leur permettre de trouver un emploi dans les meilleures conditions. Pour y parvenir, un accompagnement global est nécessaire, avec un apprentissage de la langue française et un meilleur accès au logement.

Le rôle des entreprises

Les personnes ayant le statut de réfugié ont le droit de travailler dans les mêmes conditions qu'une personne de nationalité française et depuis 2018, 6 mois après l'enregistrement de leur demande. Pour autant, trouver du travail reste compliqué.

D'après une étude réalisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri), « la majorité des réfugiés cherchent à travailler dès leur arrivée en France, mais les conditions de travail sont précaires ». Les publics réfugiés présentent également des risques fort d'exclusion en raison de leur situation de fragilité. L'entreprise a un rôle important à jouer dans leur intégration tout en répondant à ses besoins. De plus en plus de grands groupes, à l'instar de Michelin, The Adecco Group, BNP Paribas, L'Oréal, réunies au sein du collectif « Refugees are talents », mais aussi d'autres entreprises, dont des TPE et PME, en sont convaincues et s'engagent.

Lever les principaux freins

Pour s'intégrer durablement en emploi, les personnes réfugiées ont besoin d'un accompagnement global comprenant l'apprentissage de la langue française, l'accès au logement et à des ressources suffisantes pour une réelle inclusion sur le long terme.

Apprentissage de la langue :

Une majorité de personnes réfugiées originaires de pays non francophones ont une mauvaise maîtrise de la langue française en arrivant sur le territoire. Les réfugiés bénéficient d'une formation linguistique gratuite, financée par l'État, dont le volume horaire a été doublé en 2019. Selon leur niveau, ils participent à des modules de cours de 100 à 600 heures. Malgré les crédits engagés et le développement de l'offre de cours en « français langue étrangère » (FLE), cela reste parfois insuffisant.

Accès au logement :

Les personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire les plus vulnérables peuvent être hébergées dans des Centres provisoires d'hébergement. Le nombre de places est resté longtemps à un niveau très bas, mais plus de 5 000 places ont été créées depuis 2017, atteignant 8 710 places début 2020. Ces centres ont une mission d'accompagnement global, notamment pour les démarches administratives, sanitaires et sociales, l'accompagnement vers l'apprentissage de la langue, l'emploi et la formation. Pour autant, le nombre de places créées ne répond pas aux besoins.

Autres dispositifs d'insertion :

D'autres dispositifs permettent aux personnes réfugiées d'engager dans de meilleures conditions un parcours de formation ou d'emploi comme :

- l'accès à la mobilité, ex : la cellule Cap'intégration de France Terre d'asile ;
- la poursuite ou la reprise d'études, ex : associations et bourses sur critères sociaux ;
- la création de lien social, ex : le programme Fai'R de la Diar ;
- l'accès et la formation au numérique, ex : programme Num'R de l'Entraide Pierre Valdo et Konexio ;
- l'accompagnement global, ex : Accelair de Forum réfugiés et Hope.

Konexio est une association et un organisme de formation qui forme gratuitement les publics éloignés de l'emploi (des jeunes issus de quartiers prioritaires de la ville, des demandeurs d'asile ou réfugiés, des femmes, des personnes en reconversion) aux compétences numériques - des plus basiques aux plus avancées - afin de faciliter leur inclusion socioprofessionnelle.

« Plus de 2 300 personnes réfugiées accompagnées par AKTO. »



Nous menons en partenariat avec l'État et l'Ofii des actions en faveur du public réfugié notamment pour la branche du Travail Temporaire avec le programme Hope et pour celle des hôtels/cafés/restaurants avec le programme Sésame.

En 2022, l'objectif avec Hope : insérer durablement en emploi plus de 650 personnes ayant le statut de réfugié. Depuis bientôt 5 ans plus de 2 300 parcours ont été réalisés pour une insertion professionnelle vers les secteurs du bâtiment, de l'industrie, et plus récemment de la propreté. En plus de la formation financée par AKTO et la Branche du Travail Temporaire, le public est accompagné pour apprendre le français, trouver un logement.

Julien Guezingar

coordonateur IPR (Intégration professionnelle des réfugiés) chez AKTO. L'opérateur de compétences regroupe 27 branches professionnelles (restauration, travail temporaire, enseignement privé, commerce de gros, propreté et services, etc.).

« Un partenariat efficace et donnant-donnant. »



Le Groupe Auchan rencontre une pénurie de personnels qualifiés sur les métiers de bouche (poissonnier, boucher, boulanger-pâtissier). Recruter des personnes réfugiées nous permet de répondre à nos besoins de recrutement,

mais aussi de donner du travail à des personnes en difficulté. Nous avons démarré cette année par la formation d'une trentaine de personnes avec des parcours sur-mesure et adaptés à nos besoins. Nous avons travaillé avec Humando et le projet Lotus pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes, avec Thot pour l'apprentissage du français, des tuteurs pour travailler sur les savoir-faire et savoir-être. Sur chaque site, les managers sont ravis de l'expérience.

Mathieu Muzelet

responsable RH en Île-de-France pour le Groupe Auchan

« Humando agit contre toutes les formes d'exclusion. »



La responsabilité d'Humando, en tant qu'acteur de l'insertion par l'activité économique, est de s'engager chaque fois qu'il est possible pour agir contre les exclusions. Et c'est précisément ce que nous faisons en direction des publics réfugiés. Une action qui s'est intensifiée avec le temps et à travers notre expérience. Démarrée en 2016 avec le démantèlement de « la jungle de Calais », l'expérience d'Humando dans l'accompagnement des publics réfugiés s'est développée dans le cadre du projet HOPE et plus récemment à travers deux programmes réalisés au sein du PIC IPR* : Lotus et Horizons. Penser l'accompagnement des réfugiés de façon globale est notre approche. Une approche simple mais essentielle si nous voulons agir vraiment et agir sur le long terme.

Sébastien Moriceau

directeur général opérationnel Humando

* Plan d'Investissement dans les Compétences - Intégration des Publics Réfugiés

Lotus et Horizons* :

les dispositifs d'Humando Compétences pour faciliter l'intégration professionnelle et sociale de personnes sous statut de réfugié.

Horizons : programme lancé à Chartres en 2019 pour apporter aux réfugiés un accompagnement global individualisé de 15 à 24 mois sur tous les volets de l'intégration (logement, mobilité, apprentissage du français, santé, stage en entreprise, emploi, etc.). Objectif : accompagner 150 bénéficiaires d'ici septembre 2022.

Lotus : lancé en Île-de-France en 2020, ce programme propose un parcours d'apprentissage de la langue et la découverte des métiers pendant 2 mois et demi, dans le cadre d'un contrat de développement professionnel intérimaire (CDPI). Puis une formation sur un métier en tension durant 12 à 17 mois dans le cadre d'un contrat de professionnalisation intérimaire (CPI). Objectif : accompagner 225 bénéficiaires d'ici 2023.

* Programmes lancés dans le cadre des appels à projet Plan Investissement Compétences Réfugiés de l'État.

« Nous formons des personnes réfugiées pour les embaucher ensuite en CDI. »



Nous sommes en lien avec Inserim pour l'accueil de stagiaires réfugiés dans le cadre du programme Hope et la sélection chaque année d'une personne pour une formation qualifiante de niveau 2 au métier de coffreur bancheur (métier du bâtiment).

Nous lui proposons de poursuivre ses cours de français et finançons aussi le permis de conduire pour que le salarié soit autonome et ait envie rester chez nous. Ce qui n'est pas forcément évident car les personnes réfugiées que nous accompagnons ne souhaitent pas toujours être embauchées en CDI. Elles ont peur qu'on leur prenne leurs papiers et qu'elles ne soient plus libres ! C'est étonnant, mais elles ont vécu des situations tellement compliquées auparavant.

Ludovic Bracq
directeur d'exploitation Eiffage Construction Atlantique Vendée

« Nous proposons une formation et un accompagnement global. »



Le Groupe Suez est engagé depuis 2018 sur l'emploi des personnes réfugiées avec une forte accélération ces deux dernières années. En 2021, nous avons mené avec Humando le projet Lotus permettant la formation et

l'accompagnement de personnes réfugiées sur le métier en tension de mécanicien poids lourds. Une formation professionnalisante de 18 mois avec un accompagnement global comprenant la remise à niveau en français, un accompagnement psychologique et un accès au logement à proximité des agences Suez. Il est primordial que nos collaborateurs se sentent soutenus tout au long du dispositif.

Amélie Rambaud
directrice adjointe innovation sociale, SUEZ Groupe

« L'intégration des personnes réfugiées était pour nous une évidence. »



La diversité fait partie intégrante de la politique d'emploi et de ressources humaines de GE (General Electric).

Intégrer des personnes réfugiées dans nos équipes était donc pour nous une évidence. Pour faciliter leur intégration et notamment l'appropriation de nos consignes de sécurité, nous avons travaillé à les rendre accessibles de manière claire. Les personnes réfugiées étaient très motivées, ce qui leur a permis de progresser en français et dans la compréhension de ce qu'on leur demandait. Nos collaborateurs ont aussi participé à tout cela et se sont montrés particulièrement bienveillants, ce qui a renforcé la cohésion au sein de nos équipes. Cette expérience nous a au final permis d'agrandir notre vivier de talents malgré un contexte particulièrement tendu du marché du travail.

Marie Anger
DRH du site General Electric, Montoir de Bretagne

« La situation professionnelle constitue aussi l'identité. »



Inserim est engagé de longue date en faveur de l'insertion et l'intégration des personnes réfugiées. En facilitant l'accès au travail et en sécurisant les personnes sur le volet social et professionnel, Inserim construit des

parcours d'insertion sur 2 ans qui permettent aux personnes de s'installer, de travailler et de s'épanouir en France. Depuis 2017, nous avons accompagné plus de 210 réfugiés dans le cadre du programme HOPE avec des résultats très positifs : 88 % ont obtenu leur diplôme de langue (DCL), 81 % ont obtenu une certification métier, 89 % ont accédé au logement et 97 % étaient en emploi à la sortie du programme. En France plus qu'ailleurs, la situation professionnelle est une part très importante de la constitution de l'identité. Avoir un métier et travailler en France, c'est avoir une place et c'est bien ce que permet le dispositif HOPE.

Margaux Brousse
directrice générale d'Inserim, entreprise de travail temporaire d'insertion

Outils et ressources pour aller plus loin

→ **L'emploi des personnes réfugiées, des trajectoires professionnelles aux politiques de recrutement des entreprises**, Sophie Bilong (Ifri) et Frédéric Salin (EHESS/IRIS), Études de l'Ifri, février 2022, www.ifri.org

→ **Les défis rencontrés par les femmes réfugiées dans l'accès à l'enseignement supérieur en Île-de-France**, association UniR, www.uni-r.org

→ **Info Emploi Réfugiés**, #talentconnected, Action emploi réfugiés, <https://actionemploirefugies.com>

→ **« Bien accueillir les réfugiés et mieux les intégrer »**, valorisation des compétences, formation, travail, JRS France, www.jrsfrance.org

→ **Priorités pour 2022 de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés**, Légifrance, www.legifrance.gouv.fr

→ **Talents sans frontières**, Utopies et Singa, juillet 2021, www.utopies.com

→ **Migrations et personnes réfugiées, 7 réponses aux idées reçues sur l'arrivée de réfugié.e.s et migrant.e.s en Europe et en France**, Oxfam France, www.oxfamfrance.org

Associations et acteurs cités dans ce magazine

→ **Afpa**, www.afpa.fr

→ **Aurore**, www.aurore.asso.fr

→ **Forum réfugiés-COSI**, www.forumrefugies.org

→ **France Horizon**, www.france-horizon.fr

→ **France terre d'asile**, www.france-terre-asile.org

→ **Humando**, www.humando.fr

→ **Kodiko**, www.kodiko.fr

→ **MEnS : Migrants dans l'enseignement supérieur**, www.reseau-mens.org

→ **Singa France**, www.singafrance.com

→ **Tent**, www.tent.org/resources/info-emploi-refugies/

→ **Thot**, www.thot-fle.fr

→ **UniR Universités & Réfugié.e.s**, www.uni-r.org

Et bien d'autres, œuvrant pour l'inclusion des personnes réfugiées en France...

→ **Amnesty international**, www.amnesty.fr/refugies-et-migrants

→ **La Cimade**, www.lacimade.org

→ **Croix rouge française**, www.croix-rouge.fr/Actualite/Accueil-des-refugies

→ **Duo for a job**, www.duoforajob.fr

→ **Each one for tomorrow**, www.eachone.co

→ **Les cuistots migrants**, www.projet.lescuisotismigrants.com

→ **Konexio**, www.konexio.eu

→ **La fabrique nomade**, www.lafabriquenomade.com

→ **Secours catholique Caritas France**, www.secours-catholique.org/migrants

→ **Weavers**, www.weaversfrance.org

Les principaux organismes de la protection internationale

→ **Agence des nations unies pour les réfugiés (UNHCR)**, www.unhcr.org/fr

→ **Cour nationale du droit d'asile (CNDA)**, www.cnda.fr

→ **Direction générale des étrangers en France (DGEF)**, www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil

→ **Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (Diair)**, et sa plateforme, www.refugies.info/fr

→ **Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii)**, www.ofii.fr

→ **Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)**, www.ofpra.gouv.fr



“ Faciliter le droit au travail dès la demande d’asile. ”

Sophie Bilong est chercheuse associée au Centre migrations et citoyennetés de l’Institut français des relations internationales (Ifri).

Elle explique les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter l’insertion professionnelle des personnes réfugiées.

Vous avez réalisé des travaux sur les trajectoires professionnelles des personnes réfugiées.

Quels en sont les principaux enseignements ?

Nous avons réalisé une étude avec Frédéric Salin, publiée à l’Institut français des relations internationales, sur des données inédites issues de l’enquête Elipa concernant des personnes récemment reconnues réfugiées. Elles permettent, en comparant l’activité avant et après migration, de mettre en évidence des phénomènes de salarisation et de déclassement professionnel. Les emplois des personnes réfugiées se concentrent dans les métiers de faible qualification avec des salaires bas et dans les secteurs de la construction, du bâtiment et de l’hôtellerie, commerce et restauration. Les conditions de travail sont majoritairement instables, insatisfaisantes et précarisantes. Les freins qui permettent aux personnes réfugiées d’accéder aux emplois de leur choix sont nombreux.

Quelles sont vos recommandations pour lever ces freins ?

Nous recommandons de développer des parcours passerelles d’apprentissage du français et de découverte de l’enseignement ainsi que de favoriser l’accès à des formations linguistiques de qualité. La lourdeur des démarches administratives retarde l’accès effectif à un emploi, il faudrait accélérer la délivrance des titres de séjour au moment de la reconnaissance du statut de réfugié et faciliter l’accès au permis de conduire et à un compte bancaire. L’ouverture de l’accès aux professions réglementées, la simplification des dispositifs de validation des acquis et la reconnaissance des diplômes sont également des leviers d’action importants. Enfin, faciliter le droit au travail dès la demande d’asile permettrait aux demandeurs d’asile de gagner en autonomie financière et de construire leur projet professionnel en France, en attendant la reconnaissance d’une protection internationale.

Comment les entreprises agissent-elles pour favoriser l’insertion professionnelle des réfugiés en France ?

Nous avons analysé une série d’actions menées en interrogeant des responsables RH et RSE de grandes entreprises. On observe que les recrutements effectifs sont souvent déclenchés par la mobilisation et la motivation d’une ou d’un petit groupe de personnes. Les arguments des besoins de recrutement et de l’engagement social de l’entreprise sont les déclencheurs de chacune des initiatives. Les personnes interrogées nous ont fait part de l’enjeu de transformer la mobilisation RSE en mobilisation RH, afin que les actions engagées puissent constituer des projets pérennes. Elles ont également insisté sur la nécessité de repenser les processus de recrutement en vue de les adapter aux personnes réfugiées. Enfin, les outils de formation et de mobilité interne permettent d’envisager des perspectives d’évolution dans l’emploi et de sortie des métiers pénibles et peu qualifiés. Au final, on constate qu’encore peu d’entreprises affichent un engagement stable et élaboré quant à l’emploi des réfugiés.

La France est-elle réellement prête à accueillir et à intégrer dans l’emploi les personnes réfugiées issues des dernières crises migratoires (Afghanistan, Ukraine...) ?

Les personnes récemment arrivées rejoignent celles qui peuvent intégrer des dispositifs spécifiques d’accès à l’emploi. Cependant, les situations de crise humanitaire provoquant une prise de conscience des citoyens, parmi lesquels des salariés d’entreprises, potentiels recruteurs de ces nouveaux arrivants, on observe que les entreprises et fondations d’entreprise réagissent à ces événements. Ainsi, des dispositifs et financements spécifiques ont été mis en place suite à l’arrivée de personnes réfugiées de Syrie en 2015, d’abord dans l’urgence et ensuite de façon pérenne. Les événements récents en Afghanistan et en Ukraine ont également suscité une mobilisation citoyenne et des réponses de l’État et du secteur privé.

La Fondation The Adecco Group s'engage auprès de 4 associations œuvrant pour l'accueil et l'intégration professionnelle des personnes réfugiées avec :

Une expérimentation sur 3 ans

La Fondation The Adecco Group (sous l'égide de la Fondation de France) soutient, à hauteur de 300 000 euros, l'association **UniR** qui accompagne les personnes réfugiées et demandeuses d'asile dans leur insertion académique et socio-professionnelle. Une expérimentation sera menée sur trois ans pour lutter contre le déclassement professionnel.

Une aide d'urgence

La Fondation The Adecco Group a débloqué une aide financière d'urgence sous forme de mécénat financier à hauteur de 150 000 euros pour permettre à des associations de première ligne de déployer leurs activités au plus près des besoins de terrain :

- **Aurore**, association qui gère l'accueil, l'hébergement et l'accès à l'emploi des personnes réfugiées ;
- **Singa** pour sa plateforme « J'accueille », qui développe l'accueil citoyen et le retour à l'emploi ;
- **JRS France**, qui propose des programmes d'hospitalité en famille et d'intégration.

Une étude sera aussi menée par la Fondation The Adecco Group (budget : 50 000 euros) pour analyser le rôle des citoyens dans l'accueil et le retour à l'emploi des personnes réfugiées.

Rédaction en chef: **Cécile Mathivet et Laurent Tetard** – Rédaction et graphisme: **Agence In medias res** –
Crédits photos: Caroline Bazin
- Géraldine Aresteanu - Ariadna Perez
- DR

Parution Juin 2022

Fondation The Adecco Group,
2 rue Henri Legay, 69100 Villeurbanne

Abritée à la Fondation de France,
Fondation reconnue d'utilité publique
par décret du 9 janvier 1969
40 avenue Hoche 75 008 Paris

fondation@adecco.com

La Collection Situations est réalisée en collaboration avec le Groupe solidaire en ressources humaines Humando



 [fondation-the-adecco-group](https://www.linkedin.com/company/fondation-the-adecco-group)

 [@FondationAdecco](https://twitter.com/FondationAdecco)

 [groupe-adecco.fr/fondation](https://www.facebook.com/groupe-adecco.fr/fondation)